Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260911-DE_88-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 septembre 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.

Absents excusés : FLAUX Florence a donné pouvoir à DUBOIS Jean-Luc, BAUDÉ Marie a donné pouvoir à DETOC Annie, COMMUNIER Myriam a donné pouvoir à DUPERRON-ANNEIX Nicole.

Secrétaire de séance : MÉAR Jean-Pierre

OBJET : FINANCES : Indemnité gardiennage église

Les circulaires ministérielles du 8 janvier 1987, du 29 juillet 2011 et du 31 octobre 2023 ont précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.
Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé, en conséquence, le montant de 2026 de l'indemnité de gardiennage des églises communales pour un gardien ne résidant pas dans la commune est de 126.91 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, ***à l'unanimité*** :

- De fixer l'indemnité de gardiennage de l'église à 126.91 € pour l'année 2026.
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 18 septembre 2026
Le Maire,

DUBOIS Jean-Luc